

## Déclaration du SNES à la CAPA du 26 janvier 2012

Non les CIO ne sont pas en crise. C'est cette politique de casse des services publics qui les placent dans une position intenable et proche de l'asphyxie, c'est une nouvelle conception de l'orientation qui se met en place et qui a pour objectif uniquement l'insertion des jeunes.

Dans ce contexte, la valse des suppressions et des fusions de CIO se poursuit sur l'ensemble du territoire : CIO de Civray rayé de la carte, dans l'Eure il n'y a plus que 2 CIO d'Etat avec 3 antennes. Mais il y a d'autres moyens d'asphyxier les services d'Information et d'Orientation de l'EN : des budgets de fonctionnement ridicules qui influencent directement le travail des collègues (moins de déplacement), les collègues sont alors mis en position de choisir entre différentes activités essentielles à la réalisation de leurs missions. Dans certaines académies on déménage un CIO sous prétexte que le loyer est trop élevé, dans d'autres CIO il faut choisir entre renouveler un abonnement et l'achat de papier pour la photocopieuse... Dans notre académie, depuis peu les CIO d'Etat n'ont plus de voitures de fonction, outil pourtant essentiel pour se déplacer dans les établissements éloignés notamment dans les zones rurales. Parallèlement leur enveloppe budgétaire concernant les frais de déplacement se réduit encore : comment les collègues pourront-ils exercer leurs missions, garantir à tous les élèves et leur famille sur un bassin de formation l'accès à une information précise objective, actualisée et un suivi des élèves ?

Les situations de ce genre se multiplient et créent de l'insécurité et un sentiment d'abandon et de mépris de la part de la hiérarchie.

La mise en place du service public d'orientation tout au long de la vie ne fait qu'accentuer ce malaise car les collègues ont conscience du risque de fusion de différentes structures et ainsi de la disparition des CIO et de notre métier.

Comment ignorer ce qui est écrit dans le rapport du DIO remis au ministre en Octobre et qui confirme nos craintes : « du point de vue du DIO, il existe une 3<sup>ème</sup> voie qui est celle d'une meilleure connaissance mutuelle des organismes d'orientation, laquelle aboutirait à une mise en commun de compétences et de moyens et à terme en un regroupement de leur fonction orientation - qui ne constitue souvent qu'une partie de leurs missions - au sein de lieux d'accueil pour tout public. »

La position du Snes-Fsu est clair : labelliser des services publics n'a aucun sens. Les missions des copsy et des CIO, le recrutement et le statut des personnels sont les garanties de la qualité des services rendus aux usagers, l'assurance que l'information sera la même sur tout le territoire, qu'elle sera neutre et exhaustive.

Dans l'académie, le Snes-Fsu a rappelé lors des 3 GT qu'il était indispensable que les collègues soient informés de l'état d'avancement de la labellisation par les DCIO or force est de constater que ce n'est pas le cas. On maintient les collègues dans l'ignorance : est-ce la crainte de leurs réactions, est-ce la crainte que les conséquences de la signature de conventions locales apparaissent au grand jour, est-ce la crainte de ne pouvoir répondre aux inquiétudes et aux questionnements des collègues ?

Pour le Snes-Fsu la signature de conventions locales ne protégera en rien les CIO et surtout pas de la volonté de la part du ministère et des Rectorats de procéder à des fermetures ou des fusions de CIO : une convention sera dénoncée et revue si un des partenaires disparaît. Les quelques avancées observées lors des GT notamment le fait que soient rappelés les textes sur les missions des CIO et des copsy dans la convention type, n'assurent en rien que ces références soient conservées dans les conventions locales : rien n'oblige à l'utilisation de cette convention qui ne constitue qu'un exemple.

A chaque point problématique que pose la signature de conventions locales, nous sommes intervenus pour démontrer qu'un accord cadre régional (Cf contributions de la FSU du 9 novembre et 13 décembre) avec une convention type peut limiter certains risques et un certain nombre d'écueils : limitation des partenaires aux CIO, missions locales et pôle emploi, éviter que les DCIO soient seuls à décider des termes de la convention, assurance que les missions des différentes structures et des personnels soient clairement affirmées et respectées, assurance que les publics scolaire et adulte soient distingués.

Une question importante reste en suspend, c'est l'évaluation des réseaux conventionnés par rapport à des objectifs qui pourront être différents d'un réseau à l'autre. Et le danger est que ces objectifs, les actions prévues pour les atteindre et la pression de l'évaluation de ces objectifs ne se fassent au détriment des activités des copsy dans les établissements scolaires et au CIO. On assistera alors à une vrai dénaturation du travail des copsy.

Nous demandons que les personnels des CIO aient connaissance des termes des conventions et qu'ils soient consultés sur ces conventions avant la signature par les différents partenaires.

Pour revenir à cette CAPA qui concerne le tableau d'avancement au grade de DCIO, nous regrettons que pour certaines demandes, les appréciations ne soient pas très objectives. Nous demandons que les copsy qui postulent sur le

tableau d'avancement puissent être entendus et ainsi défendre leur vision de la fonction de DCIO.

Le mécontentement est grand dans les collèges, les lycées, les CIO : suppressions massives de postes, réformes aberrantes, nouveau management public, nouvelle façon d'évaluer les enseignants... c'est pourquoi le Snes-Fsu appelle à la grève et à manifester à Paris le 31 janvier.